

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 6e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 4 juin 2019, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-096-04-06-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 mai 2019;
- Adoption des comptes;
- Dépôt du rapport du maire 2018;
- Dépôt des états comparatifs;
- Mise à jour de notre police d'assurance;
- Date de fermeture du bureau municipal;
- Résolution - addenda à la police d'assurance;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

- Regroupement des services incendies;
- Visite du préventionniste de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Résolution nommant le représentant permanent siégeant à l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

- Retour sur le balayage de rues;
- Ponceau SO2;
- Décharge situé au 573, rue Centrale;
- Adoption de l'appel d'offre 2019-04 concernant des travaux de renforcement de la structure et de rechargement granulaire du chemin des Pionniers;
- Soumission – réparation d'un tronçon d'égout situé sur l'avenue principale;
- Résolution autorisant le sondage de la composition du terrain du chemin des Sables – portion asphaltée;
- Liste de travaux à effectuer;

HYGIÈNE DU MILIEU:

- Retour sur la journée des encombrants;
- Proposition de service – accompagnement et gestion de projet concernant l'assainissement des eaux usées;

LOISIRS:

- Challenge Hecla-Québec/Beattie – projet de la municipalité d'Authier retenu (Service des Loisirs et Maison des jeunes);

URBANISME:

- Projet Hydro-Québec – résolution;
- Suivi CFNO;
- Mainlevée totale – dossier François Deschênes et Johanie Cloutier;
- Résolution pour l'achat de fleurs annuelles et compensation à Monsieur Guy Désaulniers pour l'entretien des fleurs;

PAROLE AU MAIRE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Monsieur Guy Desaulniers : Fontaine

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

VARIA: Sécurité des piétons et des enfants

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-097-04-06-19

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 mai 2019:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière avec la modification suivante : à la résolution No: 092-07-05-19, on doit lire : « ...appuyé par Monsieur Yvon Gagné... » et « que Monsieur Ghislain Désaulniers s'abstient de tous commentaires et de toutes décisions concernant le contrat 2019-01 d'entretien des chemins d'été, car il est employé dans la compagnie qui opère ledit contrat. »

Adopté

No-098-04-06-19

Adoption des comptes :

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 55,751.52 \$ pour le mois de mai 2019 ainsi que les salaires pour la période de mai 2019 pour un montant de 5,117.42 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Dépôt du rapport du maire 2018:

Monsieur Cloutier dépose le rapport du maire pour l'année 2018. Les contribuables recevront leur copie par la poste d'ici le 30 juin.

Dépôt des états comparatifs:

Madame Rachel Barbe fit le dépôt des états comparatifs.

No-099-04-06-19

Mise à jour de notre police d'assurance:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'effectuer la mise à jour de la police d'assurance en y ajoutant une augmentation de \$1,000,000.00 à la responsabilité civile pour un montant de \$311.00/an et la clause "bris de machine" pour un montant de \$348.00/an.

Adopté

No-100-04-06-19

Date de fermeture du bureau municipal:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, de fermer le bureau municipal pour le temps des vacances, soit du 19 juillet au 5 août inclusivement.

Adopté

No-101-04-06-19

Résolution - addenda à la police d'assurance:

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser le paiement de la facture d'assurance de \$880.00 dû à l'ajout du nouveau garage municipal.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-102-04-06-19

Regroupement des services d'incendies:

ATTENDU QU' une étude visant à établir un diagnostic des services de sécurité incendie de la MRC Abitibi-Ouest, préparée par Michel Richer inc., a été déposée à la MRC d'Abitibi-Ouest en février 2018;

ATTENDU QU' une analyse de différents scénarios de regroupement des services de sécurité incendie, préparée par Raymond Chabot Grant Thornton, a été déposée à la MRC d'Abitibi-Oust en septembre 2018;

ATTENDU QUE les représentants des municipalités membres de la Régie inter municipale d'incendie de Roussillon, suite à une rencontre d'échange et de discussion sur les différents scénarios de regroupement tenue le 31 janvier 2019, ont convenu qu'il était dans l'intérêt des municipalités membres de maintenir le statu quo;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Yvon Gagné et appuyé par la conseillère Madame Angèle Auger, et résolu que la municipalité d'Authier n'entreprene pas de démarche auprès des municipalités avoisinantes pour initier le regroupement des services de sécurité incendie.

Adopté

Visite du préventionniste de la MRC d'Abitibi-Ouest:

Madame Rachel Barbe mentionne que le préventionniste de la MRC d'Abitibi-Ouest, est venu faire une visite du centre communautaire ainsi que du couvent (ancien local de l'Âge d'Or).

No-103-04-06-19

Résolution nommant le représentant permanent siégeant à l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, de nommer Madame Angèle Auger pour siéger comme représentante permanente de la municipalité d'Authier à l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Retour sur le balayage de rues:

Monsieur Mario Beaupré mentionne qu'il reste environ une journée de balayage et que tout c'est bien déroulé jusqu'à maintenant.

Ponceau SO-2:

Madame Rachel Barbe mentionne qu'une réparation sommaire fut effectuée sur le ponceau SO-2 par Proulx & Genesse Inc. et que ledit ponceau sera sous surveillance cet été.

Décharge située au 573, rue Centrale:

Après discussion, rien ne sera fait pour l'instant.

No-104-04-06-19

Adoption de l'appel d'offre 2019-04 concernant des travaux de renforcement de la structure et de rechargement granulaire du chemin des Pionniers:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, de procéder à l'adoption de l'appel d'offre 2019-04 concernant des travaux de renforcement de la structure et de rechargement granulaire du chemin des Pionniers. Les invitations seront envoyées tel que discuté.

Adopté

No-105-04-06-19

Soumission – réparation d'un tronçon d'égout situé sur l'avenue Principale:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, de faire appel aux services de Proulx & Genesse Inc. afin d'effectuer la réparation d'un tronçon d'égout situé sur l'avenue Principale et qu'un montant de \$6,000.00 est alloué à ladite réparation.

Adopté

No-106-04-06-19

Résolution autorisant le sondage de la composition du terrain du chemin des Sables – portion asphaltée:

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Monsieur Serge Lachance, de faire appel aux services de Proulx & Genesse Inc., afin d'effectuer un sondage sur la composition du sol du chemin des Sables sur la portion asphaltée. Il est noté que Monsieur Jocelyn Carron, technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest sera présent sur les lieux afin de superviser les travaux. Un montant de \$2,000.00 fut alloué pour le sondage.

Adopté

Liste des travaux à effectuer:

Une liste des travaux à effectuer par Monsieur Mario Beaupré fut donnée à chacun des conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

HYGIÈNE DU MILIEU

Retour sur la journée des encombrants:

Monsieur Mario Beaupré mentionne qu'il y a eu presque de quatre conteneurs d'utilisés.

No-107-04-06-19

Proposition de service – accompagnement et gestion de projet concernant l'assainissement des eaux usées:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'accepter la proposition de services de Madame France Thibault, ingénieure expert conseil, en accompagnement et gestion de projet dans notre projet d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. La proposition de service comprend un accompagnement horaire au taux de \$140.00/hre sans qu'aucune dépense ne nous soit facturée, le tout jusqu'à concurrence d'un montant de \$3,500.00 (taxes en sus), soit environ 25 heures.

Adopté

LOISIRS

Challenge Hecla-Québec/Beattie – projet de la municipalité d'Authier retenue (Service des Loisirs et Maison des Jeunes):

La Maison des Jeunes ainsi que le Service des Loisirs d'Authier vont recevoir \$500.00 chacun pour leur projet respectif du Challenge Hecla-Québec/Beattie.

URBANISME

No-108-04-06-19

Projet Hydro-Québec - résolution:

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier a pris connaissance du troisième tracé proposé par Hydro-Québec lors d'une rencontre tenue le 28 mai 2019 au Centre communautaire d'Authier

ATTENDU QUE le troisième tracé permet d'éviter complètement l'esker ainsi que la zone de rechargement de l'esker;

ATTENDU QUE le troisième tracé évite complètement de longer la pisciculture de Monsieur Denis Genesse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné, secondé par Madame Angèle Auger et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité d'Authier est satisfaite de la troisième proposition déposée par Hydro-Québec et souhaite que ce soit ce projet qui soit déposé auprès des différents ministères.

Adopté

Suivi CFNO:

Une personne est intéressée, mais nous n'avons toujours pas de nouvelles de Madame Nathalie Frenette, propriétaire du bâtiment.

No-109-04-06-19

Mainlevée totale – dossier François Deschênes et Johanie Cloutier:

IL EST RÉSOLU que la municipalité d'Authier consente à procéder à la mainlevée totale de la clause résolutoire mentionnée dans l'acte de vente intervenue entre la municipalité d'Authier à Monsieur François Deschênes et Madame Johanie Cloutier, minute numéro 27,727 en date du 19 décembre 2016 du notaire Monsieur Roger Vachon, dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Abitibi, le 20 décembre 2016 sous le numéro 22 813 939.

IL EST RÉSOLU que le maire suppléant, Monsieur Yvon Gagné et la directrice générale Madame Rachel Barbe, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, ledit acte de mainlevée ainsi qu'à signer tous autres actes, documents et écrits afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Serge Lachance, de procéder à la mainlevée totale en faveur de Monsieur François Deschênes et de Madame Johanie Cloutier. Il est à noter que Monsieur François Deschênes et Monsieur Marcel Cloutier s'abstiennent de tous commentaires et de toutes décisions concernant ce dossier, Monsieur François Deschênes étant personnellement impliqué dans ledit dossier et tant que propriétaire et Monsieur Marcel Cloutier étant apparentés avec les propriétaires.

Adopté

Résolution pour l'achat de fleurs annuelles et compensation à Monsieur Guy Désaulniers pour l'entretien des fleurs:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'octroyer un montant de \$100.00 pour l'achat de fleurs annuelle ainsi que \$400.00 à Monsieur Guy Désaulniers en compensations pour l'entretien des fleurs pour l'été 2019.

Adopté

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Fontaine:

La question de la fontaine fut soulevée à savoir ce qu'elle va devenir. Il fut donc convenu de la laisser tel quelle et de mettre cette dernière en projet en 2020.

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

- Service des Loisirs** : ▪ Le brunch de la fête des mères s'est bien déroulé.
- Comité Jeunesse** : ▪ Rien.
- O.M.H.** : ▪ Rien.
- M.R.C.** : ▪ Rien.
- Régie des déchets** : ▪ Rien.
- École du Rang 2** : ▪ L'école a subit une perte importance de subvention, le comité travaille à trouver des solutions.
- Âge d'Or** : ▪ Rien.
- Régie des incendies**: ▪ Rien.

VARIA:

Sécurité des piétons et des enfants

Monsieur Serge Lachance mentionne qu'il faudrait trouver des solutions au problème de sécurité des piétons et des enfants qui traversent la rue Principale (pour se rendre au parc Marie-Michelle entre autre). La directrice générale se penchera sur la question et reviendra avec des propositions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22h05.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.